

Le Comité gersois des Anciens combattants rassemble 23 associations comptant plus de 5000 adhérents

Lors de son assemblée générale, son président le général Jacques Lasserre, a évoqué une activité débordante



Le Comité gersois des Anciens combattants rassemble 23 associations comptant plus de 5000 adhérents

Le Comité gersois de la mémoire des Anciens Combattants a tenu son assemblée générale le mercredi 2 mars à la préfecture. Le président du Comité, le général Jacques Lasserre, a accueilli le préfet, Pierre Ory, qui intervint pour l'ouverture de la séance. « Je vous adresse les remerciements que je vous dois en tant que représentant de l'État et pour le devoir de mémoire que vous perpétuez », déclara-t-il et de poursuivre dans son discours « qu'on a tendance à oublier que nous sommes toujours en état d'urgence à un niveau élevé et que nous ne baissons pas la garde. Dans ce contexte de valeurs que vous portez cela ne peut que consolider notre République ».

Présidé par le général Jacques Lasserre, ancien combattant des missions extérieures, le Comité est formé par les représentants des principales associations d'Anciens combattants, de mémoire et de civisme du département. Son but est de concrétiser l'unité du Monde combattant, défendre sa mémoire et témoigner des valeurs qu'il porte, de contribuer à l'organisation des cérémonies mémorielles, d'appuyer l'action de l'Education nationale à l'occasion du Concours National de la Résistance et de la Déportation qu'il dote en grande partie et, indirectement, par des prestations au profit des établissements d'enseignement, par l'intermédiaire de ses associations. Le Comité gersois ne porte pas les revendications du monde combattant, ce type d'action étant laissé aux organisations nationales.

En 2015, le Comité a rassemblé 23 associations, comptant plus de 5000 adhérents. Constitué de représentants de ces associations en fonction de leur nombre d'adhérents, il compte aujourd'hui 36 membres. Depuis l'an passé, l'assemblée générale du Comité est une assemblée « ouverte », c'est-à-dire que les présidents d'associations non adhérentes, ou des membres du Conseil départemental des ACVG, sont invités à y participer.

Activités concrètes

La première activité est la dotation du Concours départemental de la Résistance et de la Déportation. Les récompenses, sous forme de chèques remis aux lauréats, sont financées par tiers par les cotisations des associations, pour le reste par des subventions des collectivités locales.

En 2015, le Comité a récompensé 15 lauréats individuels et 8 travaux collectifs, pour un total de 4 500 euros.

En 2016, pour la première fois, un petit presse-papier en verre acrylique sera attribué à chaque professeur présent pour récompenser son engagement.

Participation aux cérémonies : Le Comité participe à toutes les cérémonies officielles (23 annuellement) et dépose 12 gerbes pour les plus importantes.

Rapport moral

Rappelant les buts du Comité, le Président a repris la défense des Anciens Combattants en posant qu'ils sont tous, en particulier ceux de la guerre d'Algérie, des exemples pour les jeunes générations. Ils témoignent aujourd'hui des vertus dont ils ont fait preuve, le civisme en acceptant de risquer leur vie à la demande de leurs gouvernants, le courage et la fraternité sous les armes. Ces vertus sont aujourd'hui essentielles dans notre société dominée par les intérêts particuliers.

Sujets particuliers

Parmi les sujets abordés, l'assemblée générale a commencé à étudier les problèmes liés à la conservation des emblèmes des associations dissoutes, à la désignation des porte-drapeaux et à leur relève ainsi qu'à la transmission aux mairies des tâches d'organisation des cérémonies mémorielles.



AG Combattants.JPG